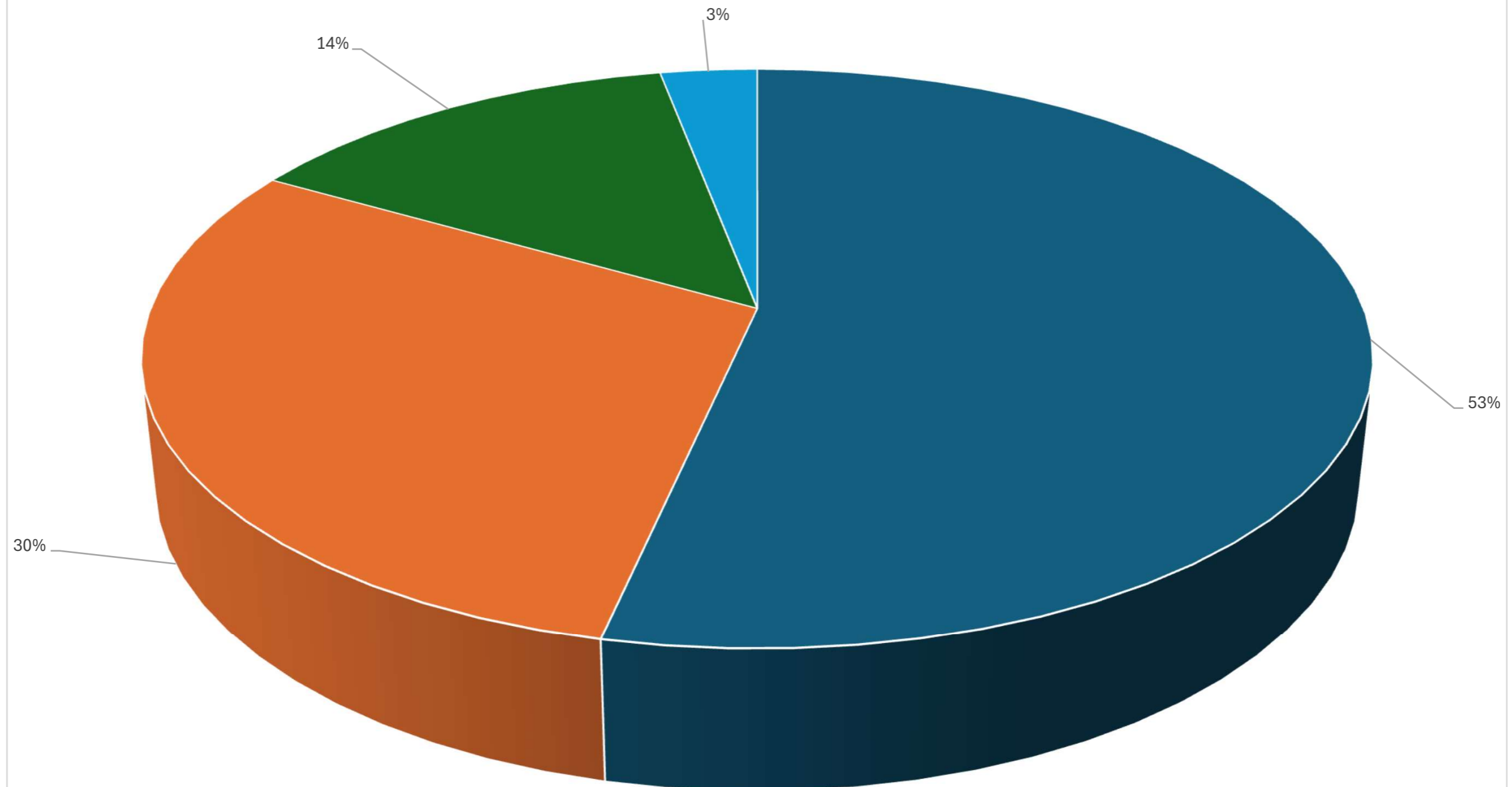


Répartition des charges



- Charges de transfert (péréquation, contribution à la cohésion sociale, facture policière, transports publics, associations intercommunales, etc.)
- Charges liées à des services imposés par la loi (secrétariat municipal, services des finances, office de la population, aménagement du territoire, travaux, voirie, écoles, préscolaire, parascolaire, extra-scolaire, etc.)
- Charges imposées par les besoins de fonctionnement (services des ressources humaines, services des bâtiments, informatique, etc.)
- Charges à discrétion de la commune (bibliothèque, sortie des aînés, soutien aux sociétés locales, journal communal, décorations de Noël, etc.)